

Téléchargement de pièces justificatives suite à une inscription à un concours

Le candidat procède à son inscription sur le site internet «www.lajusticerecrute.fr» :

Il remplit l'ensemble des rubriques demandées sur le formulaire d'inscription en suivant les consignes données à chaque étape :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DEMANDE D'ADMISSION À CONCOURIR AU CONCOURS EXTERNE SUR ÉPREUVES DE
DIRECTEUR DES SERVICES PJJ
 RÉFÉRENCE 2024-DIRPJJ-1

État civil

Civilité * Mme M.

Nom d'usage *

Nom de famille *

Premier prénom *

Autres prénoms

Date de naissance * (sous la forme jj/mm/aaaa)

Lieu de naissance * - pays

- département

- ville

Situation familiale

Êtes-vous reconnu travailleur handicapé (R.Q.T.H.) ? * Oui Non

Souhaitez-vous un aménagement d'épreuve(s) ? Oui Non

Adresse postale (où seront envoyées vos convocations)

Adresse *

Adresse (suite)

Complément d'adresse

Informations complémentaires

Quelle est votre situation professionnelle ? *

Diplôme / condition autorisant l'inscription *

Quel est votre diplôme le plus élevé ? *

Centre d'Examen *

Avez-vous préparé ou allez-vous préparer ce concours ? * Oui Non

Épreuve(s) du Concours externe sur épreuves de directeur des services pjj

- ADMISSIBILITÉ :

1- Épreuve écrite

11- rédaction d'une note de synthèse établie à partir d'un dossier de trente pages au plus relatif aux faits sociaux contemporains

- ADMISSION :

1- Épreuves orales

11- Entretien avec le jury à partir de l'exposé par le candidat de son parcours personnel et, le cas échéant, de son parcours professionnel, décrit dans le document 'parcours personnel'.
12- Exposé suivi d'un entretien avec le jury à partir de l'étude d'un cas concret portant sur les missions ou le fonctionnement du service public de la PJJ

Justice :

Les renseignements qui vous sont demandés sur ce formulaire, sont exclusivement réservés au traitement informatisé de votre candidature et destinés à la seule administration du Ministère de la Justice. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) vous garantissent un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Conformément aux dispositions en vigueur, vous pouvez exercer ce droit d'accès auprès du Ministère de la Justice :

Bureau de la gestion des personnels
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

[Contactez-nous](#)

[Haut de page](#)

[J'annule tout ce que je viens de saisir dans ce formulaire d'inscription !](#)

[Je poursuis ma demande d'inscription](#)

CC Récapitulatif du dossier de candidature PJJ

ATTENTION :

 Pour valider votre dossier, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** cliquer sur le lien vert en bas à droite de la page ci-dessous.

Pour cela, cliquez sur le bouton « OK », puis descendez l'ascenseur placé à droite.

Monsieur Manuel BILLOT
(José, Victor)

22 rue du général de gaulle
95000 CERGY

Sur ce dernier écran où figurent le numéro d'inscription et de certificat du candidat qu'il doit conserver précieusement les pièces justificatives demandées au candidat apparaissent. Il valide alors son inscription :

NOTEZ LES RÉFÉRENCES SUIVANTES :

Votre numéro d'inscription est le 2024-DIRPJJ-1-100001
Votre numéro de certificat est le 2577T6%367

Lors de chacune de vos correspondances avec nos services, prenez soin de rappeler ces informations qui vous seront par ailleurs indispensables dans vos éventuelles démarches pour consulter, imprimer ou modifier votre dossier de candidature.

Vous pouvez réintervenir sur votre dossier de candidature jusqu'au vendredi 15 mars 2024 à minuit heure métropole.

Votre inscription est enregistrée le mardi 12 mars 2024 à 11h22
SOUS RÉSERVE QUE
vous cliquez sur le lien de couleur verte en bas à droite de cette page intitulé « JE VALIDE et j'imprime ma demande d'inscription »
et que vous nous fassiez parvenir au plus tard le vendredi 15 mars 2024 les pièces justificatives suivantes :

- PIÈCES JUSTIFICATIVES MANQUANTES :**
- photocopie de la carte vitale
 - Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport
 - Une photographie d'identité
 - Copie des titres ou diplômes

Ministère de la justice
Bureau de la gestion des personnels
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

[Contactez-nous](#)

Après avoir contrôlé et validé toutes les informations de votre inscription, cliquez


**J'ANNULE
ma demande
d'inscription**


**JE MODIFIE
ma demande
d'inscription**


**JE VALIDE, je transmets mes
pièces justificatives et j'imprime
ma demande d'inscription**

[Haut de page](#)

Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors permettant au candidat de déposer les pièces demandées :

**CONCOURS EXTERNE SUR ÉPREUVES DE DIRECTEUR DES SERVICES PJJ
RÉFÉRENCE 2024-DIRPJJ-1
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Monsieur Manuel BILLOT

Liste des pièces à fournir avant le vendredi 15 mars 2024 à minuit

Pièce justificative	Date de la transmission
Copie des titres ou diplômes Aucun document transmis	Je transmets un 1er document
photocopie de la carte vitale Aucun document transmis	Je transmets un 1er document
Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport Aucun document transmis	Je transmets un 1er document
Une photographie d'identité Aucun document transmis	Je transmets un 1er document

Pour commencer à déposer une pièce, le candidat clique sur « je transmets un 1^{er} document »

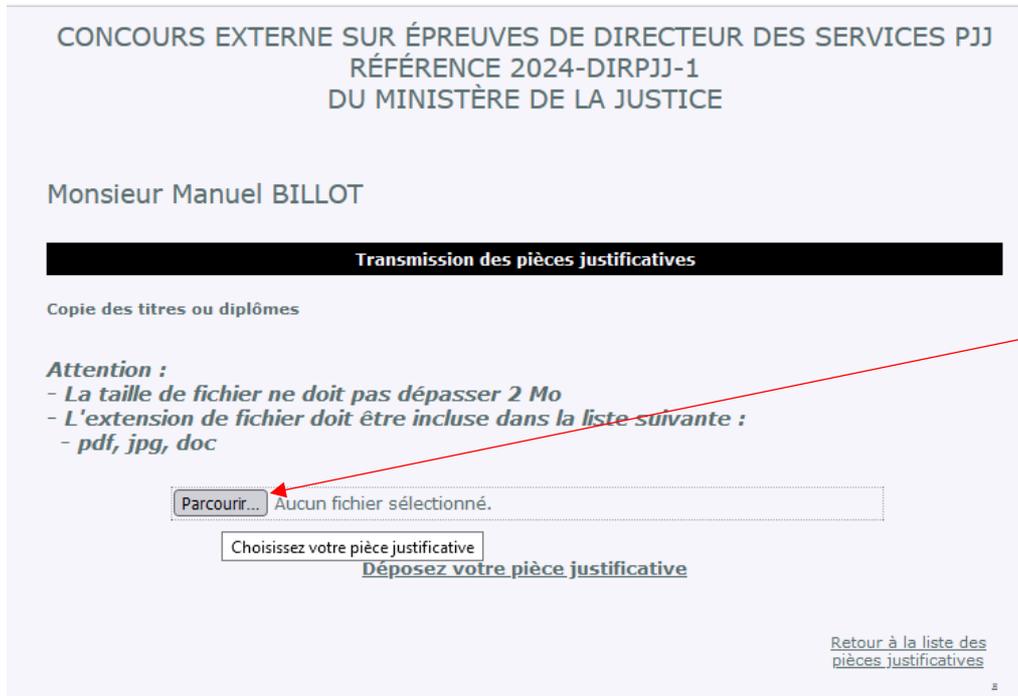
Monsieur Manuel BILLOT

Liste des pièces à fournir avant le vendredi 15 mars 2024 à minuit

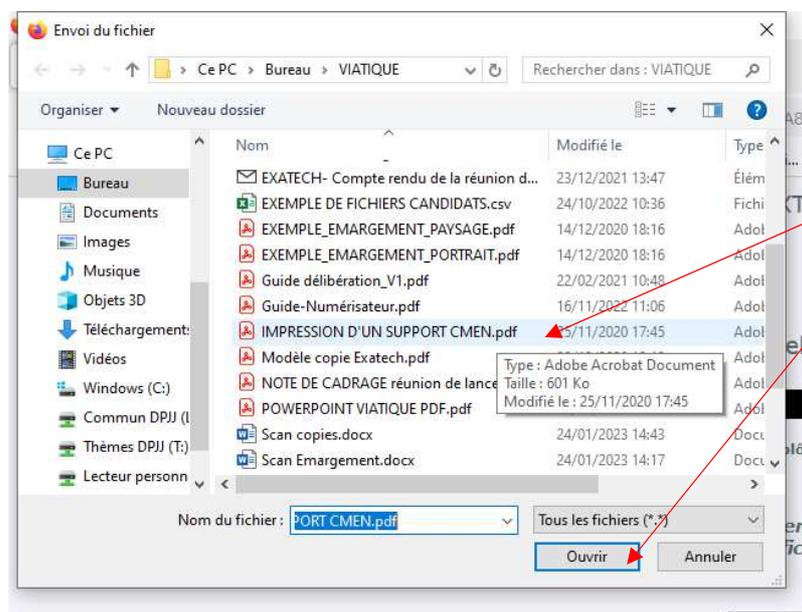
Pièce justificative	Date de la transmission
Copie des titres ou diplômes Aucun document transmis	Je transmets un 1er document
photocopie de la carte vitale Aucun document transmis	Je transmets un 1er document
Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport Aucun document transmis	Je transmets un 1er document
Une photographie d'identité Aucun document transmis	Je transmets un 1er document

Un nouvel écran s'ouvre alors rappelant les contraintes techniques (chaque document ne doit pas dépasser 2Mo) et le type d'extensions supportées (pdf, jpg, doc).

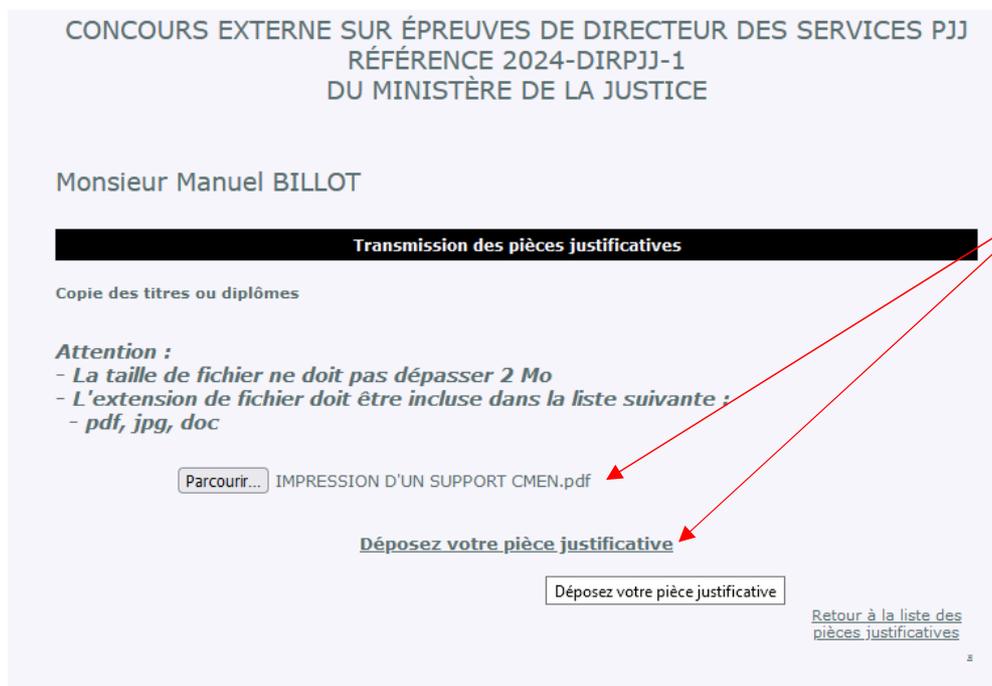
Le candidat doit alors aller chercher le document sur son support informatique en cliquant sur « parcourir » :



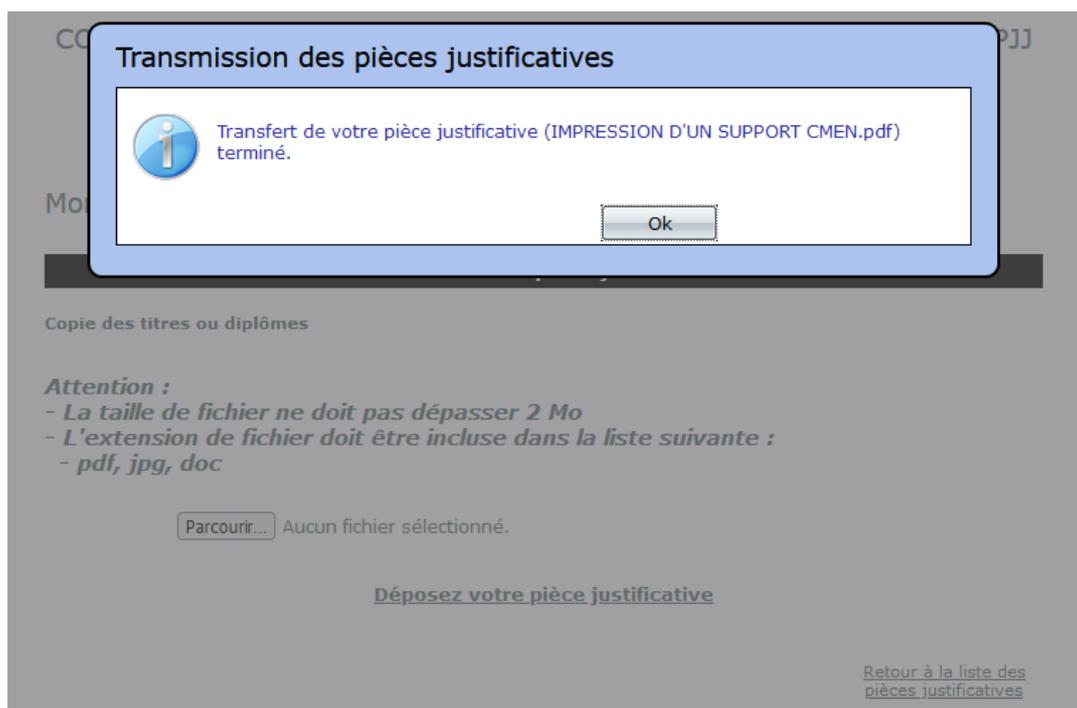
Le candidat va alors récupérer le document qu'il souhaite ajouter, puis clique sur « ouvrir »



Une fois le document sélectionné, celui-ci apparaît sur l'écran de sélection des pièces. Puis, le candidat clique sur « déposez votre pièce justificative » :



Un message s'affiche alors indiquant la bonne prise en compte du transfert de la pièce justificative :



Une fois la pièce justificative chargée, le candidat peut la compléter, en cliquant, sur « je transmets un 2^e document » (Cas d'un document trop volumineux ayant été scindé en 2 ou plus). Il peut aussi la voir, la remplacer ou la supprimer.

Le candidat peut aussi décider de continuer son dépôt de documents en déposant une autre pièce justificative demandée (ex : photocopie de la carte vitale) en suivant la procédure indiquée précédemment :

Dès que le candidat a déposé les pièces demandées en sa possession, il valide en cliquant sur la coche permettant la visualisation / impression du dossier d'inscription

**CONCOURS EXTERNE SUR ÉPREUVES DE DIRECTEUR DES SERVICES PJJ
RÉFÉRENCE 2024-DIRPJJ-1
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Monsieur Manuel BILLOT

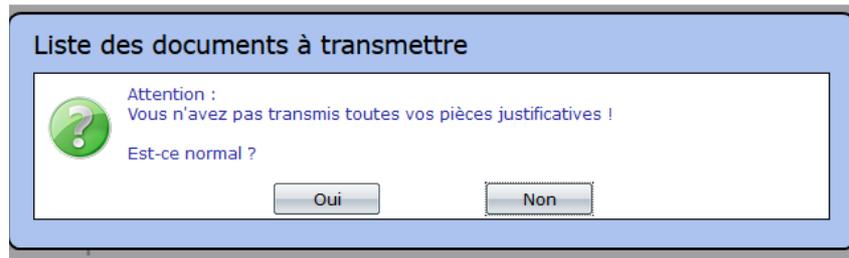
Liste des pièces à fournir avant le vendredi 15 mars 2024 à minuit

Pièce justificative	Date de la transmission			
Copie des titres ou diplômes				Je transmets un 2ème document
IMPRESSION D'UN SUPPORT CMEN.pdf	12/03/2024 à 11:26	Voir	Remplacer	Supprimer
photocopie de la carte vitale				Je transmets un 1er document
Aucun document transmis				
Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport				Je transmets un 1er document
Aucun document transmis				
Une photographie d'identité				Je transmets un 1er document
Aucun document transmis				

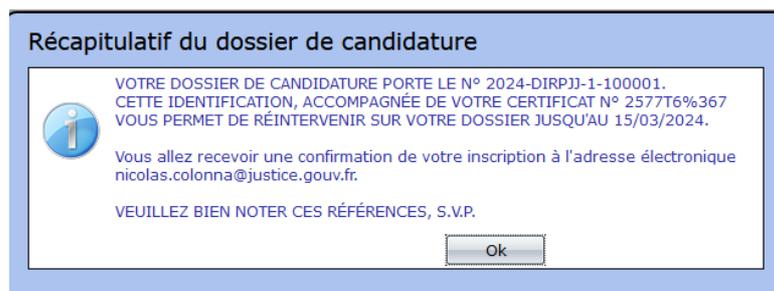
ATTENTION : Les pièces justificatives fournies devront être contrôlées et validées par nos services


Visualisation / Impression du dossier d'inscription

Un message alerte alors le candidat sur sa situation vis-à-vis du dépôt des pièces demandées :



Le candidat valide alors le message, sachant qu'il pourra retourner sur son dossier d'inscription pour le modifier ou déposer de nouvelles pièces durant la période d'ouverture des inscriptions.



Une fois le processus terminé, le candidat reçoit un 2^{ème} courriel (le premier étant le courriel récapitulatif habituel de son inscription) lui indiquant, pour chaque pièce justificative demandée le nom de la pièce, la date et l'heure à laquelle celle-ci a été déposée sur le serveur, comme dans l'exemple ci-après. Il est important d'alerter le candidat sur le fait qu'à chaque fois qu'il reviendra sur son dossier et y déposera une nouvelle pièce, cela fera l'objet d'un renvoi d'un nouveau courriel qui servira de preuve de dépôt des documents demandés.

PIECES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'ADMISSION A CONCOURIR No 2024-DIRPJJ-1-100001



concours.eta-sdit-2s2m-sg@justice.gouv.fr
À COLONNA Nicolas

 Nous avons supprimé les sauts de ligne en surnombre dans ce message.

CONCOURS EXTERNE SUR ÉPREUVES DE DIRECTEUR DES SERVICES PJJ (RÉFÉRENCE 2024-DIRPJJ-1) DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Monsieur Manuel BILLOT
(José, Victor)

22 rue du général de gaulle
95000 CERGY

Courriel : nicolas.colonna@justice.gouv.fr

Votre numéro d'inscription est le 2024-DIRPJJ-1-100001 Votre numéro de certificat est le 2577T6%367

Liste des pièces justificatives constitutives de votre dossier de candidature (à fournir avant le vendredi 15 mars 2024 à minuit) :

- Document(s) transmis pour la pièce « photocopie de la carte vitale » :
 - Modèle copie Exatech.pdf le 12/03/2024 à 11:29
- Document(s) transmis pour la pièce « Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport » :
 - AUCUN DOCUMENT TRANSMIS
- Document(s) transmis pour la pièce « Une photographie d'identité » :
 - AUCUN DOCUMENT TRANSMIS
- Document(s) transmis pour la pièce « Copie des titres ou diplômes » :
 - IMPRESSION D'UN SUPPORT CMEN.pdf le 12/03/2024 à 11:26

ATTENTION : Les pièces justificatives fournies devront être contrôlées et validées par nos services

Merci et à bientôt.

Le mardi 12 mars 2024 à 11h30.

Ministère de la justice

Attention, aucun courriel de rappel automatique des pièces à délivrer n'est effectué.
Il appartient donc au candidat de déposer ses pièces avant la date prévue à cet effet.